

#4  
D-319

# la presse

LE PLUS GRAND  
QUOTIDIEN  
FRANCAIS  
D'AMERIQUE  
MONTREAL  
JEUDI 11 DECEMBRE 1975,  
91e ANNEE, No 295,  
96 PAGES, 6 CAHIERS

25 CENTS  
Abonnement, LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO  
Dégage partiel.  
Minimum: -6 Maximum: -2  
Demain: Ensoleillé et froid.  
Détails à la page A 2

## Postes: Pépin refuse l'accord et invite Trudeau à l'accepter

par Denis LORD  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au risque de provoquer un nouvel affrontement direct, la Commission de lutte à l'inflation a refusé hier de donner sa bénédiction à l'entente de travail qui avait difficilement mis un terme, la semaine dernière, à une grève de 41 jours des 22.000 postiers canadiens.

C'est le président de la commission, M. Jean-Luc Pépin, qui a confirmé la nouvelle hier soir, après en avoir

laissé courir la rumeur toute la journée, juste avant de prendre la parole devant le Cercle national des journalistes, à Ottawa.

La commission, d'expliquer M. Pépin, a jugé qu'il y a un écart beaucoup trop grand entre les augmentations de salaires contenues dans la nouvelle convention collective et les normes de contrôle qu'elle est censée faire respecter.

Mais la décision ne s'est pas prise

sans hésitations et, aussitôt sa position annoncée, M. Pépin invitait presque le cabinet fédéral — qui demeure l'arbitre suprême de toutes ses décisions — à la renverser et à donner suite quand même à l'entente conclue à la table des négociations. La commission avait d'ailleurs passé une bonne partie de l'après-midi à mettre au point un communiqué sur ses délibérations de la journée, mais sans finalement le publier.

Elle n'ignore pas en effet à quel

point son jugement est lourd de conséquences: les postiers n'ont accepté qu'avec beaucoup de réticences l'entente de principe conclue il y a 10 jours et chez plusieurs d'entre eux, particulièrement à Montréal, le mécontentement ne s'est guère résorbé depuis le retour au travail, de sorte qu'une telle remise en question équivaut presque, dans les circonstances, à un mot d'ordre de grève.

En fait, c'est de deux choses l'une, expliquait hier M. Pépin: ou bien la

Commission tente le jeu de la persuasion et entreprend des pressions auprès des deux parties, les incitant à renégocier l'entente à la baisse, ou bien le gouvernement maintient sa politique salariale envers et contre son propre programme anti-inflation et la commission qu'il a créée pour l'appliquer.

De toute manière, c'est maintenant au gouvernement Trudeau de parler et de faire le choix entre celle de ses

Voir POSTES, page A 6

## LA MODE

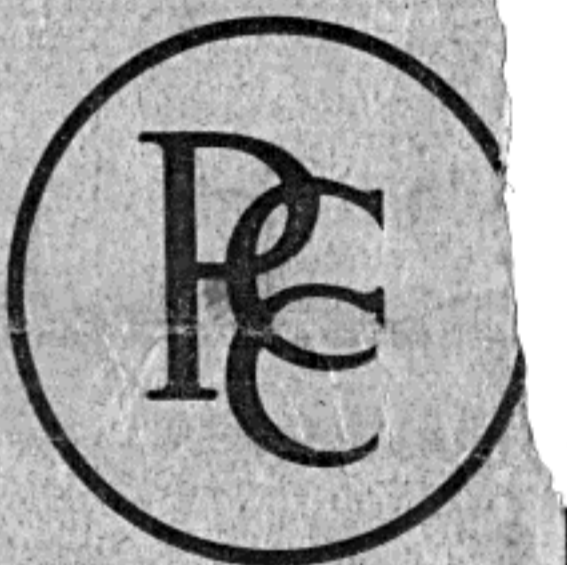


### Coiffures

Un coiffeur qui connaît bien son métier peut, sans crainte transformer une coiffure longue en une autre coiffure, plus légère et facilement transformable. C'est ce qu'a demandé à deux maîtres de la coiffure montréalaise, Stéphane Moisson et les résultats sont intéressants. "Un vent de liberté souffle sur les têtes".

— page C 1

## ECONOMIE & FINANCES



- Power veut toujours absorber Argus afin de devenir une multinationale.
- Le rapport Tetley paraît enfin, mais sans ses recommandations.
- Québec débloque \$16 millions pour soutenir les scieries.
- Les promoteurs du LRC s'en prennent à Ottawa.

— cahier E

## La Cie des jeunes Canadiens: une lutte pour la survivance

par Verth L'OR

OTTAWA — Alarmés par les rumeurs persistantes voulant que le gouvernement s'appête à dissoudre purement et simplement la Compagnie des jeunes Canadiens, les dirigeants de cet organisme fédéral ont entrepris un "lobby" actif auprès de plusieurs ministres et députés dans l'espoir d'assurer sa survie.

Bien que les permanents de l'organisation se refusent à commenter publiquement la question — d'autant plus délicate que, selon certaines sources, le cabinet prendrait une décision finale dès les prochains jours — leur offensive auprès des hommes politiques n'est pas passée inaperçue dans les milieux parlementaires.

Cette "bataille pour la survie" prend diverses formes, allant des rencontres directes avec certains hommes politiques choisis à la distribution de documents d'information aux députés, journalistes ou autres personnes jugées capables de contribuer à prouver l'utilité de l'organisation, qui devrait fêter son dixième anniversaire l'an prochain si Ottawa lui accorde sa confiance.

On sait ainsi que le directeur général de la Compagnie, M. Douglas

Bowie, a réclamé cette semaine l'intervention du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, lui-même un ancien membre du conseil d'administration de la Compagnie.

La rumeur d'une disparition prochaine de la CJC avait trouvé un premier écho public, il y a une dizaine de jours, lorsque The Ottawa Citizen a écrit que le cabinet se penchait ces derniers temps sur un projet de coupures budgétaires radicales affectant non pas les programmes fédéraux les plus dépendieux, mais ceux dont la disparition serait la plus spectaculaire. Le but de l'opération, disait-on: prouver au public une fois pour toutes qu'Ottawa est sérieux cette fois, quand il parle de réduire ses dépenses.

Aucune confirmation officielle n'est venue étayer l'avancé du quotidien d'Ottawa, mais celui-ci, affirmant tenir ses renseignements de bonne source, rapportait que le projet soumis à l'attention du cabinet comporte l'élimination complète de programmes ou d'organismes comme la CJC. Perspectives-junesse, les Initiatives locales et l'indexation des allocations familiales à la progression du coût de la vie.

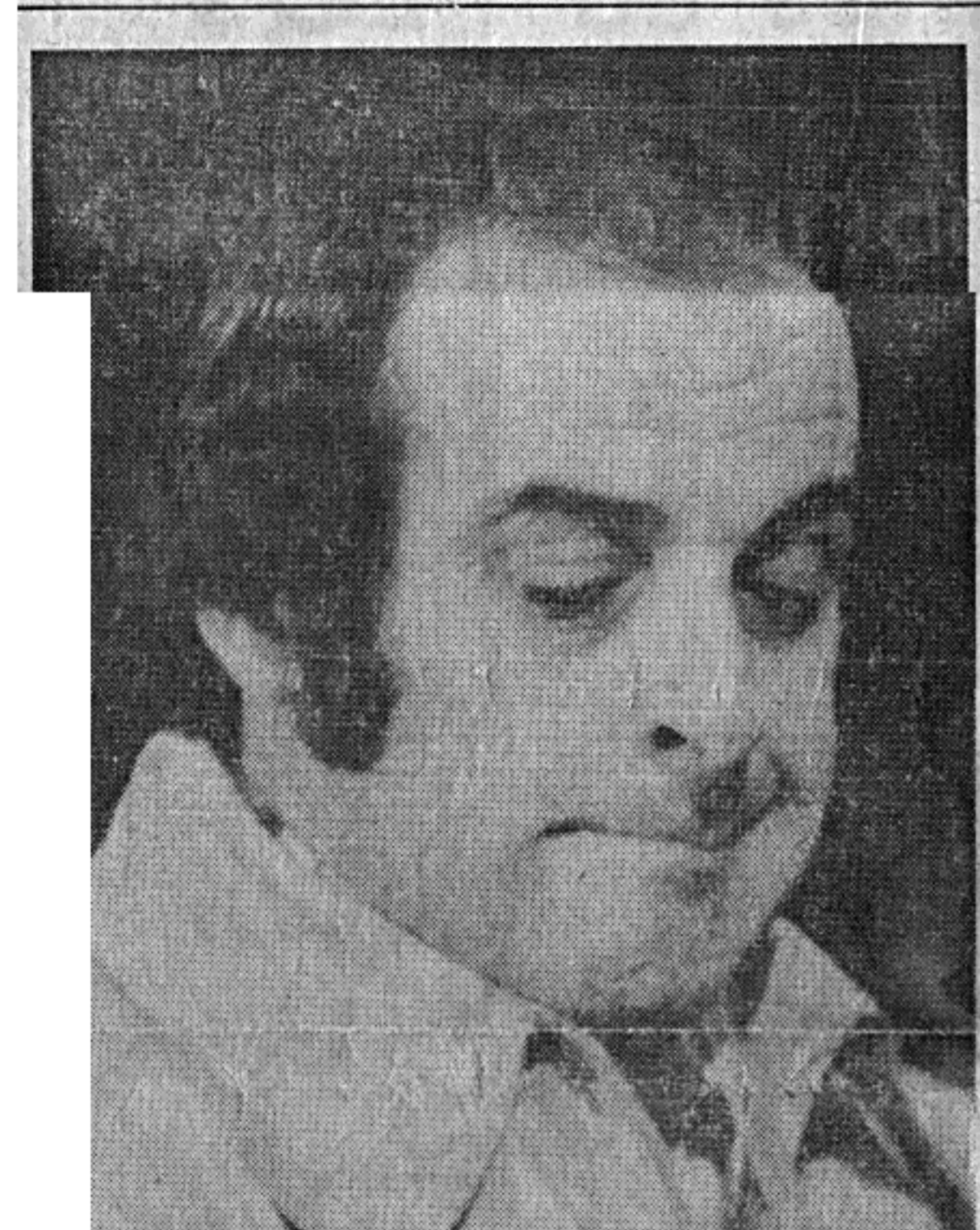
Depuis lors, l'anxiété n'a fait que croître parmi le personnel de la Compagnie des jeunes Canadiens qui, ces jours derniers, a été tenu au courant des derniers développements connus.

A la CJC, plusieurs croient en effet que l'exécutif du cabinet présenterait aujourd'hui même sa recommandation finale au reste du Conseil des ministres quant à l'avenir de l'organisation. Pour eux, la disparition de la Compagnie ne serait que le premier d'une série de gestes spectaculaires du genre.

Mais, en fait, Ottawa a déjà commencé à faire "des coupures qui font mal".

Ainsi, hier, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, annonçait une réduction appréciable de la portée de son programme de mobilité de la main-d'oeuvre. Ottawa impose de nouvelles limites aux subventions de déplacement habituellement accordées aux travailleurs qui ont des personnes à charge. Il abolit l'allocation de \$1,500 applicable à l'achat d'une propriété et réduit de plus de 50 pour cent le montant alloué.

Voir CANADIENS, page A 6



photos: Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

and Dubois: un garçon de 16 ans, qui a témoigné, hier, devant la CECO, a né sous serment qu'il lui avait vendu, depuis deux ans, des quantités colossales de marchandises volées; des téléviseurs, des caméras, des bijoux. and Dubois lui aurait même "passé des commandes".

## Le clan Dubois: des truands, mais aussi des mineurs



Lester Hougan, propriétaire du Fiesta Bar Salon, à Pointe-Saint-Charles, il n'a jamais payé pour la "protection". "Je mourrai avant de marcher là-dedans", a-t-il déclaré. La police protège bien son établissement.



Jean Caron: il a été le gérant de banque des frères Dubois entre juillet 1971 et octobre 1972. Il leur a prêté plus de \$40.000. "J'avais peur des Dubois et j'ai préféré me montrer libéral", a-t-il déclaré, hier, à la CECO.

par Conrad BERNIER

"Pourvu qu'on ne nous prenne pas pour de grosses vaches!" Tel serait le vœu, selon des informateurs dignes de foi, que les frères Dubois auraient exprimé, il y a quelques semaines, lorsqu'ils ont appris que la CECO avait décidé de se foutre le nez dans leurs affaires.

Avec les témoignages lourdement incriminants, hier, d'un garçon de 16 ans et d'une fille de 15 ans, les frères Dubois ne peuvent plus raisonnablement espérer que leur vœu se réalise.

Que le clan des Dubois ait misé, depuis vingt ans, pour s'enrichir illégalement, sur la collaboration volontaire ou involontaire de tueurs à gages, de cambrioleurs professionnels et d'escrocs de toutes sortes, cela, à la limite, ne peut guère surprendre: qui se ressemble, s'assemble, dit le vieux proverbe. Mais qu'il ait également tablé sur la complicité de mineurs pour ajouter encore aux profits provenant de leurs activités criminelles, cela, au dire de maints observateurs, les discrédite absolument!

Si l'on ajoute aux révélations de ces deux adolescents celles de ce gérant de banque — il s'agit de Jean Caron — qui s'est vu forcé de prêter plus de \$40.000 aux frères Dubois, entre juillet 1971 et octobre 1972, puis celles relatives au vol d'une somme de \$60.000 perpétré, le 28 août dernier, au domicile de Joseph Zappia — un contracteur impliqué dans la construction du village olympique — il faut admettre que les frères Dubois, en plus d'avoir les dents longues et les poings lourds, ont d'étonnantes ressources comme metteurs en scène et comédiens.

Interrogé par le procureur chef intermédiaire de la CECO, Me Jacques Dagenais, un garçon de 16

Voir CLAN, page A 6

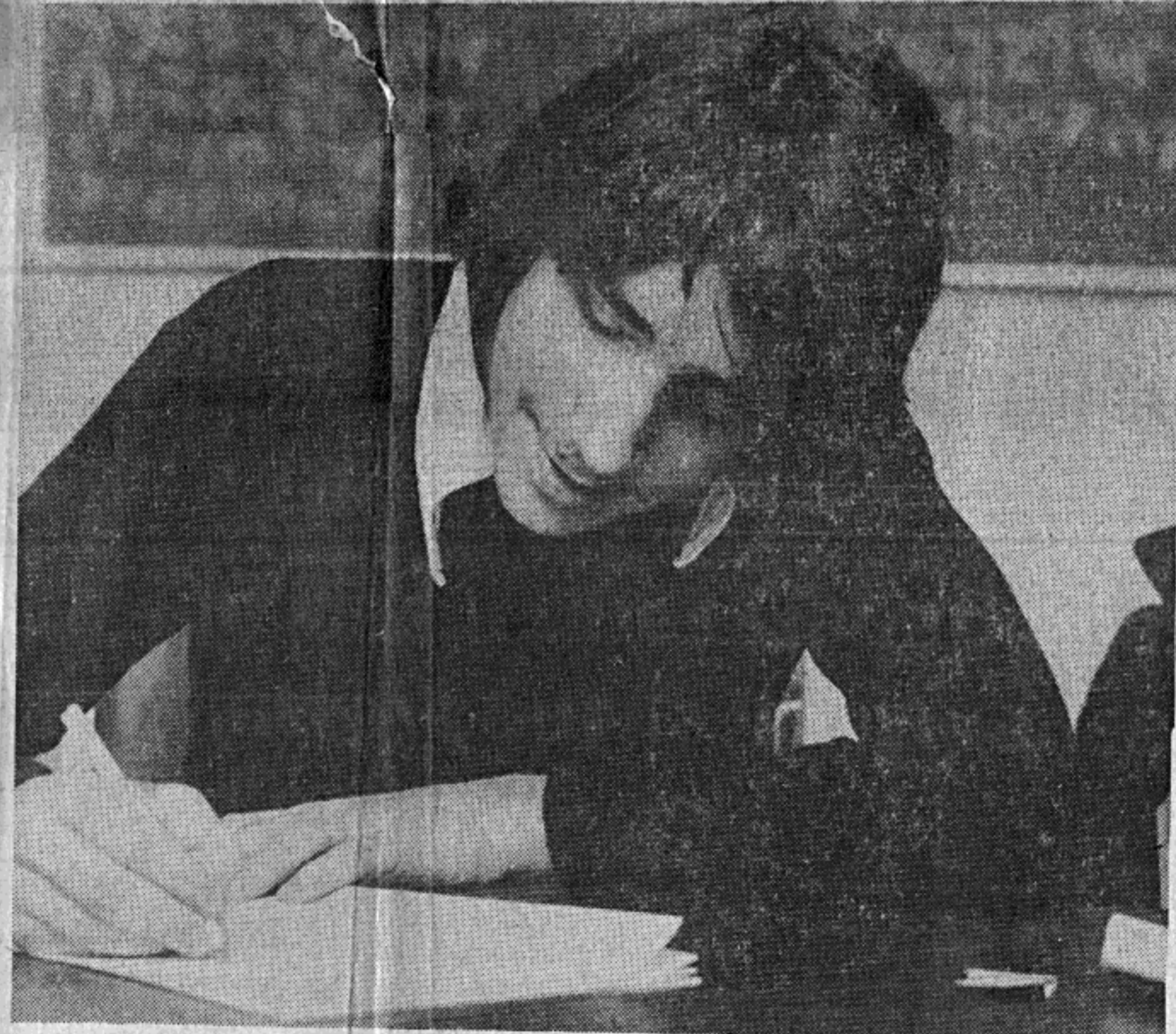


photo J.-Y. Lefournier, LA PRESSE

Simon Plouffe, alignant des chiffres. Juste pour s'amuser. Et avoir son nom dans le livre des records insolites.

## Plouffe, recordman: mémoriser l'infini...

par Yves LECLERC

Simon Plouffe, recordman du monde.

Ca ne vous dit rien? Tout-à-fait normal. Le record qu'il détient depuis une semaine n'est pas de ceux qui font la manchette des journaux ni l'envie des athlètes olympiques. Simon Plouffe est recordman de mémoire: il connaît par coeur plus de 4.096 décimales du nombre pi (3.14159265... etc) que quiconque au monde.

Jeudi dernier, dans un bureau de

LA PRESSE, il en a écrit et récité 4.096 devant témoin, surpassant ainsi le record précédent de 3.025.

Ca sert à quoi? A rien du tout, et c'est justement là la beauté de la chose. Tout ce que Simon Plouffe en tirera, après des semaines et des mois d'efforts, c'est d'avoir son nom dans le "Guinness Book of Records" ou le "Livre des Records" de "Deno et" quelque part entre le plus gros navet jamais cultivé et la plus courte partie de ping-pong jamais enregistrée.

Et ceci jusqu'à ce qu'un autre maniaque dans son genre le surpasses en récitant 5.000 ou 6.000 ou 10.000 décimales. Comme le nombre de celles-ci est infini (un ordinaire en a déjà calculé un million), le jeu peut durer longtemps. D'ailleurs, aux dernières nouvelles, Simon Plouffe lui-même s'est remis au travail, et il affirme avoir atteint les 4.400.

Qu'est-ce qui le pousse? Simple-ment le goût de faire quelque

Voir PLOUFFE, page A 6

## PLOUFFE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

une chose que personne d'autre au monde n'a jamais fait avant lui, est la fascination de nombres pour le nombre.

La plus grande partie des loisirs que lui laisse son travail (pas très épuisant, semble-t-il) dans une entreprise d'artisanat, il la consacrerait à des travaux mathématiques, et en particulier à la théorie des nombres. Il collectionne les exemplaires de "Recherche", de "Scientific American", de "Québec-Science", il hante les bibliothèques universitaires; à la recherche d'ouvrages sur le sujet.

Ce goût l'a pris il y a quatre ans, quand il avait quinze ans, et il s'y adonne tout en sachant parfaitement que cela a bien peu de chance de jamais le mener quelque part: "Le problème, dit-il, c'est que pour pénétrer là où il se fait, vraiment du travail sérieux dans le domaine qui m'intéresse, il faudrait que je passe par l'université. Je suis bien des cours du soir actuellement, mais c'est tout ce que je puis me permettre."

Ses amis, qui étaient jeudi dernier venus assister à son exploit, regardent sa marotte avec une indulgence amusée, mais aucun ne la partage. Ils sont cependant quelque peu impressionnés par sa remarquable mémoire visuelle, qu'ils se plaisent à mettre à l'épreuve.

Mais pourquoi LA PRESSE parle-t-elle de Simon Plouffe? Pour la même raison que lui-même a appris 4.096 décimales de pi: pour le simple plaisir de la chose.

mot-mystère: 5 1 4  
Mots croisés: F 12  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: F 2 à F 14  
Ploissance: F 11  
Radio et télévision: F 1, F 15  
Sports: B 1 à B 10  
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 10